

En Ile-de-France, le télétravail donne un coup de pouce au reconditionné

- Avec la mise en place du télétravail, les entreprises ont été contraintes d'équiper leurs salariés en ordinateurs portables, téléphones professionnels et autres matériels informatiques en peu de temps.
- A des fins économiques et écologiques, certaines d'entre elles se tournent vers la seconde main.

INFORMATIQUE

Lamia Barbot
@LamiaBarbot

Les besoins numériques des Français ont explosé depuis la crise du Covid-19. Pour permettre aux salariés de travailler en mobilité, les achats de téléphones professionnels, ordinateurs portables, claviers, souris, écrans se sont multipliés ces deux dernières années.

Alors que le marché des PC portables était en continuelle baisse depuis 2012 avec le développement de smartphones et tablettes de plus en plus grands et performants, la crise sanitaire a bousculé les tendances et entraîné une hausse historique des ventes d'ordinateurs portables en 2020 puis en 2021 avec 340 millions d'unités vendues dans le monde. La France ne fait pas figure d'exception.

« Aussi étonnant que cela puisse paraître, de nombreuses entreprises du CAC 40 basées à la Défense étaient encore équipées d'ordinateurs de bureau fixes et n'étaient donc pas du tout préparées au télétravail à l'annonce du premier confinement, en mars 2020. En deux semaines, il a fallu les équiper en ordinateurs portables, idem pour de grandes administrations », se souvient Jean-Louis Bouchard, PDG d'Econocom, entreprise de Puteaux (Hauts-de-Seine) spécialisée dans la transformation digitale des grandes entreprises et des organisations publiques.

Moins onéreux

Avec un prix d'entrée pour un ordinateur assez performant autour de 900 euros, les entreprises sont de plus en plus séduites par l'achat de produits reconditionnés, moins chers et, surtout, plus écologiques, la recette pour fabriquer un ordinateur étant très polluante.

Une aide gouvernementale

Le gouvernement a annoncé ce lundi la mise en place d'un dispositif de soutien de 15 millions d'euros pour les reconditionneurs d'appareils numériques. Il a pour but d'accompagner la filière dans la création d'un label qui permettra de développer un marché du réemploi et de l'occasion de qualité et d'apporter de la lisibilité et de la confiance au consommateur vis-à-vis du reconditionné. En parallèle, une aide directe, qui prendra la forme d'un montant, sera versée pour chaque équipement (smartphone ou tablette) reconditionné.

Services aux entreprises : Econocom ouvre un centre de réparation du matériel informatique

L'entreprise a ouvert à Vélizy (Yvelines) un centre pour réparer les téléphones, tablettes et ordinateurs portables mis à disposition des salariés par les entreprises ou les administrations.

Econocom pratique le « fait maison » pour réparer les téléphones, tablettes et ordinateurs portables des entreprises ou des administrations. La société francilienne dispose désormais, à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), d'un centre dédié à l'entretien et à la réparation des matériels dits de mobilité. L'objectif est de remettre à neuf l'objet, qui

« La fabrication des ordinateurs étant essentiellement réalisée en Chine, l'impact de la crise du Covid-19 a commencé dès la fin 2019 et a donc entraîné, dès janvier 2020, une pénurie et, ainsi, un engouement encore plus important pour le reconditionné », précise Sylvain Couthier, président du groupe ATF, PME de 180 salariés basée à Moissy-Cramayel en Seine-et-Marne. Son chiffre d'affaires 2021 affiche une hausse de 22 % à 28 millions d'euros, signe du nouveau succès du reconditionnement.

Au niveau national, les tablettes et smartphones reconditionnés ont représenté un marché d'un milliard d'euros en 2021, d'après une étude Kantar pour Recommerce, soit une augmentation de 15 % en un an. Ce nouvel intérêt des Français pour les matériels informatiques reconditionnés n'a d'ailleurs pas échappé aux services de la répression des fraudes. Une enquête menée entre 2020 et 2021 par la DGCCRF met en lumière les pratiques trompeuses d'une partie de ce secteur en plein essor. En cause, de ces anomalies en matière d'information aux consommateurs et l'absence de tests sur ces appareils de seconde main.

Améliorer l'image de l'entreprise

La normalisation du télétravail a été l'occasion d'une prise de conscience. « Les entreprises comprennent de plus en plus que c'est une hérésie d'acheter un téléphone neuf, d'autant qu'il n'y a plus vraiment d'avancées technologiques sur un smartphone, à part la qualité de l'appareil photo, sinon les usages sont les mêmes », soutient Christophe Brunot, cofondateur de Largo, entreprise spécialisée dans le reconditionnement de smartphones, qui propose des téléphones 30 à 50 % moins chers. Face à cet intérêt, il lance en octobre 2020 Largo Busi-

ness, la branche BtoB du groupe, qui enregistre en 2021 un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros, pour un chiffre d'affaires total de 17,6 millions d'euros.

Toutes les entreprises ne sont pas engagées dans l'achat et l'utilisation de matériel reconditionné et continuent d'acquiescer des ordinateurs et téléphones neufs pour leurs salariés. Toutefois, pour se donner bonne conscience ou par réel souci écologique, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre des mesures dans le cadre de leur politique RSE.

C'est le cas d'EDF qui, depuis des années, a mis en place une activité pérenne de réemploi pour prolonger la durée de vie du matériel informatique fonctionnel et non fonctionnel (PC fixes, portables, écrans, imprimantes...) grâce à la revalorisation, le don et la réparation. En 2020, EDF assure avoir valorisé 97,5 % de ses biens informatiques. « Le matériel donné est reconditionné suivant les besoins en sollicitant des entreprises du secteur adapté, telles que les structures qui emploient du personnel en situation de handicap comme ATF Gaia, les Ateliers du Bocage ou Ecodair », pré-

lance Richard Bury, pilote du programme numérique responsable chez EDF. Outre les prises de conscience propres aux particuliers et aux entreprises, l'Etat et les conseils régionaux entendent aussi prendre part à la mobilisation écoresponsable. Un décret du 9 mars 2021 impose à l'Etat et aux collectivités territoriales d'acheter des biens issus de l'économie circulaire. Le texte prévoit que 20 % du montant annuel des achats pour les « machines, matériels et fournitures informatiques et de bureau, excepté les meubles et logiciels » doivent être pour du matériel reconditionné ou d'occasion. ■



La mise en place du télétravail a accéléré le retour à l'ordinateur portable qui avait perdu en popularité. Photo ThamKC/Shutterstock

« Les entreprises comprennent de plus en plus que c'est une hérésie d'acheter un téléphone neuf. »

CHRISTOPHE BRUNOT
Cofondateur de Largo

Largo robotise la remise en état des smartphones

La PME nantaise acquiert et codéveloppe une série de robots permettant d'affecter ses opérateurs à des tâches à valeur ajoutée.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Outil en main, œil rivé sur des appareils ouverts... Le reconditionnement de smartphone a tout l'air d'un travail manuel, certes de haute précision. Pourtant, dans l'atelier de Largo, près de Nantes, la robotisation va bon train. Cette entreprise de 60 salariés, challenger des grands du reconditionnement, s'engage dans un plan de deux ans visant à automatiser une partie de ses processus industriels. L'initiative lui permettra d'atteindre, fin 2022, le reconditionnement de 25.000 appareils par mois, soit le double de sa capacité actuelle, tout en gagnant en homogénéité et en qualité. Ce plan d'investissement de 2 millions d'euros est soutenu par un prêt non dilutif de Bpifrance.

37 points de contrôle

Largo a déjà acquis une batterie de cinq robots Estaq Motion, codéveloppés avec le bureau d'études drômois Ponant Technologies. Ces machines sont capables d'analyser 37 points de contrôle (écran, caméra, batterie, connectivité, etc.) sur un smartphone, à une cadence pouvant aller jusqu'à 20 unités par heure.

« Il n'y avait pas de valeur ajoutée à faire exécuter cette tâche par l'être humain, et il y avait un risque qu'elle soit réalisée avec subjectivité au bout d'une vingtaine de répétitions », détaille Christophe Brunot, PDG et cofondateur de Largo.

L'équipe R&D travaille sur un autre robot visant, cette fois, à automatiser l'évaluation esthétique (rayures, éraflures, etc.) des smartphones de seconde main. Cet outil, attendu en fin d'année, couplera des technologies de visualisation industrielle à un bras robotisé. Largo prévoit aussi pour 2023 une tour de stockage et des outils d'automatisation des préparations de commandes. « Nous préférons désormais concentrer nos équipes sur des tâches de réparation à valeur ajoutée, où il faut de la dextérité et des compétences proches de l'horlogerie », poursuit Christophe Brunot, qui prévoit une quarantaine de recrutements d'ici à 2025, principalement en production. Une extension de l'atelier est envisagée en 2021.

Ce plan d'investissement vient soutenir la croissance de Largo, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 17,6 millions d'euros (+ 71 %). Le groupe vend ses appareils reconditionnés via les réseaux de distribution physiques (Système U, Bureau Vallée, etc.) et numériques (places de marché, site marchand en propre), mais aussi à des entreprises ou à des collectivités. L'entreprise table sur 70 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 2025. Entre autres diversifications, elle envisage la remise en état de nouvelles lignes de produits, comme les tablettes, AirPods, montres connectées ou autres ordinateurs. ■

25.000

APPAREILS PAR MOIS

La capacité de reconditionnement visée par Largo en fin d'année.

lancement d'une « Academy » de formation de techniciens experts en réparation mobile.

Près de 10.000 terminaux seront remis en état chaque année.

Ouvert en 2021, le centre de services Product Care, qui s'étend sur 1.200 mètres carrés et compte une quarantaine de salariés, est agréé Apple, HP, Lenovo et Microsoft Surface. Il dispose de plus de 48 tables techniques équipées pour la réparation des terminaux de ces marques.

« Outre les services destinés aux collaborateurs, l'offre que nous proposons fournit des statistiques aux clients afin de réduire les coûts liés aux pannes ou à la casse de matériels », précise Philippe Goullioud. Une offre premium permet une gestion de bout en bout du parc mobile avec une personnalisation des matériels, la réparation sur site, et l'extension des horaires de service.

Basé à Puteaux (Hauts-de-Seine), Econocom a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2021. L'entreprise de près de 9.000 salariés a enregistré une hausse de 100 millions d'euros de son carnet de commandes l'année dernière. — L. B.